



Observatoire Economique et Statistique d'Afrique subsaharienne

RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE LA 33^{ème} RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION D'AFRISTAT

Yaoundé, les 3 et 4 avril 2016

1. Le Comité de direction d'AFRISTAT a tenu sa 33^{ème} réunion les 3 et 4 avril 2016 à Yaoundé (Cameroun).
2. Etaient présents, les représentants des Etats membres suivants : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Guinée Equatoriale, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Togo.
3. Ont également pris part aux travaux :
 - les représentants de la Commission de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et de la Commission de l'Union économique et monétaire Ouest-africaine (UEMOA);
 - les représentants de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et de la Banque centrale de la République de Guinée (BCRG).
4. Assistaient également :
 - le représentant du Ministère français des affaires étrangères ;
 - le représentant de la Banque africaine de développement (BAD) ;
 - les représentants des organisations, administrations et écoles de formation statistique suivantes : CESD-statisticiens pour le développement, Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) de France, Ecole nationale de la statistique et de l'analyse économique (ENSAE) de Dakar, Ecole nationale supérieure de la statistique et d'économie appliquée (ENSEA) d'Abidjan, Ecole nationale d'économie appliquée et de management (ENEAM) de Cotonou, Institut de formation et de recherche démographiques (IFORD) de Yaoundé, Institut sous-régional de statistique et d'économie appliquée (ISSEA) de Yaoundé et Expertise France.
5. Etaient absents :
 - les représentants des Etats membres suivants : Centrafrique, Union des Comores, Guinée Bissau et Sao Tomé et Principe;
 - les représentants de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), de la Banque de la République du Burundi (BRB), de la Banque centrale de Mauritanie (BCM) et de la Banque centrale de l'Union des Comores;
 - les membres cooptés du Comité de direction.
6. La liste des participants est jointe en annexe 3.

7. Les questions inscrites à l'ordre du jour ont été rapportées par M. Cosme VODOUNOU, Directeur Général d'AFRISTAT, assisté de M. Paul-Henri NGUEMA MEYE, Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT.

A) OUVERTURE DE LA REUNION

8. Les travaux ont été ouverts par M. Kokou Yao N'GUISSAN, Directeur Général de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) du Togo, Président en exercice du Comité de direction (Cf. Annexe 2).

9. Après vérification du quorum (dix sept Etats représentés sur vingt et un attendus) et des pouvoirs des suppléants, le Président a constaté que le Comité pouvait valablement délibérer.

B) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU CALENDRIER DE TRAVAIL

10. Le Comité a adopté son ordre du jour (Cf. Annexe 1) et son calendrier de travail.

C) EXAMEN ET APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2015, Y COMPRIS LE COMPTE RENDU DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS, RESOLUTIONS ET DECISIONS DE LA 32^{EME} REUNION DU COMITE DE DIRECTION ET DE CELLES RELATIVES A LA 25^{EME} SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES

11. La Direction générale a présenté son rapport d'activité 2015 ainsi que l'état de mise en œuvre des recommandations, résolutions et décisions de la 32^{ème} réunion du Comité de direction et de celles relatives à la 25^{ème} session du Conseil des Ministres. Elle a également exposé les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de son programme d'activité 2015, ainsi que les défis et opportunités de l'Observatoire.

12. Elle a relevé que tous les six sous programmes qui composent le plan d'action 2015 ont été mis en œuvre à des degrés divers et que le taux global d'exécution des activités de l'année est évalué à 75% contre 82% en 2014.

13. Elle a indiqué que la baisse du taux global d'exécution des activités observée en l'espace d'un an est en grande partie imputable à la faible mobilisation des ressources nécessaires pour exécuter le plan d'action 2015. Plusieurs appuis annoncés par les partenaires, notamment la Banque africaine de développement dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de renforcement des capacités statistiques phase 4 (PRCS-BAD IV) et du projet IHPC-CEMAC, n'ont pas été encore concrétisés.

14. Le Comité a relevé les problèmes qui ont affecté la mise en œuvre du Plan d'action 2015, notamment l'insuffisant recouvrement des contributions attendues des Etats membres et des partenaires techniques et financiers, ainsi que le faible effectif en ressources humaines de l'Observatoire.

15. Le Comité a noté que, malgré les difficultés évoquées, le niveau d'exécution des activités demeure satisfaisant et la totalité des recommandations du Conseil des Ministres et du Comité de direction a été mise en œuvre. Par ailleurs, il s'est réjoui de voir que la politique de diversification des partenariats promue par la Direction générale a porté ses fruits.

16. Il a rendu un hommage particulier à la Direction générale et à tout le personnel d'AFRISTAT qui ont fait preuve de courage et de sacrifice pour maintenir un rythme de travail satisfaisant et assurer la visibilité de l'Observatoire malgré la situation financière précaire qui prévalait. A cet effet, il a retenu d'adresser à la Direction générale et à tout le personnel une motion de félicitation et d'encouragement.

17. En outre, il a encouragé la Direction générale à poursuivre ses efforts d'appropriation des domaines émergents, notamment ceux en rapport avec les agendas 2030 pour les Objectifs de développement durable (ODD) et 2063 de la Commission de l'Union africaine (CUA), dans le but d'aider les Etats membres à répondre aux engagements internationaux sur ces questions.

18. Par ailleurs, il a demandé à la Direction générale de fournir aux Etats non membres de l'UEMOA les conditions d'acquisition de l'application Phoenix-UEMOA.

19. Il a aussi déploré le retard enregistré pour le démarrage effectif des activités du Projet IHPC-CEMAC et a encouragé la Commission de la CEMAC à poursuivre les pourparlers avec l'Union européenne.

20. Le Comité a félicité la Direction générale pour les résultats obtenus et a approuvé le rapport d'activité 2015 tel que présenté.

D) QUESTIONS BUDGETAIRES 2015

D.1 Exécution du budget 2015 d'AFRISTAT

21. Le Comité a examiné le rapport d'exécution du budget 2015 présenté par la Direction générale et a entendu les rapports du Commissaire aux comptes et de la Commission de contrôle de l'exécution du budget d'AFRISTAT.

22. Le Comité a noté que ces trois rapports convergent sur le fait que l'Observatoire a été confronté à des difficultés financières dues notamment au retard dans le paiement des contributions par certains Etats membres et le non démarrage de certains projets financés par des partenaires. Ces difficultés ont eu pour principales conséquences : (i) l'accumulation des dettes sociales, fiscales et envers les fournisseurs ; (ii) le gel des recrutements des experts et du personnel d'appui technique sur le Fonds AFRISTAT ; (iii) le recours à un emprunt bancaire ; (iv) et l'utilisation par anticipation des ressources mobilisées au titre du troisième Fonds.

23. Se référant aux rapports du Commissaire aux comptes et de la Commission de contrôle de l'exécution du budget d'AFRISTAT, le Comité a félicité la Direction générale pour la gestion prudente de ses ressources d'une part, et l'exécution des orientations et recommandations antérieures des instances statutaires d'autre part. Il l'a invitée à mettre en œuvre les nouvelles recommandations formulées par le Commissaire aux comptes et la Commission de contrôle de l'exécution du budget d'AFRISTAT.

24. Le Comité a donné quitus à la Direction générale d'AFRISTAT sur sa gestion au titre de l'exercice 2015.

D.2 Budget d'AFRISTAT révisé au titre de l'exercice 2016

25. La Direction générale a présenté le budget d'AFRISTAT révisé au titre de l'exercice 2016. Initialement adopté à un montant de 4 417 425 770 francs CFA, le budget révisé au titre de 2016 est équilibré en dépenses et en recettes à 5 137 916 102 francs CFA (budget consolidé : Fonds AFRISTAT et Partenaires au développement). Cette révision est effectuée pour prendre en compte : (i) les implications financières de la convention signée avec la BAD dans le cadre de la mise en œuvre du PRCS-BAD 4.2 et (ii) les dettes liées aux salaires et indemnités non versés ainsi qu'aux factures impayées au titre de l'exercice 2015. Il constitue le premier budget du 3^{ème} Fonds d'AFRISTAT au titre de la période 2016-2025. Par rapport à 2015, il est en croissance de 75,5% sur le Fonds AFRISTAT et de 110,3% sur le financement

des partenaires. Par rapport à 2013, considérée comme année stable, le budget de l'exercice 2016 financé sur le Fonds AFRISTAT est en hausse de 33,8%.

26. Le Comité a apprécié favorablement le budget présenté. Néanmoins, il a souhaité que la Direction générale puisse le présenter selon une nomenclature qui montre l'affectation des ressources aux différents domaines d'activité.

27. Le Comité a approuvé le collectif budgétaire présenté par la Direction générale.

28. Il a, par ailleurs, recommandé à la Direction générale de préparer une décision à la signature de son Président pour entériner l'approbation du collectif budgétaire pour 2016.

E) EXAMEN DES QUESTIONS SOUMISES A LA 26EME SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES

E.1 Compte rendu de la mise en œuvre du Plan d'action 2015 et des décisions de la 25^{ème} session du Conseil des Ministres

29. Le Comité a pris acte du compte rendu de la mise en œuvre du Plan d'action 2015 et a demandé à la Direction générale de le présenter à la 26^{ème} session du Conseil des Ministres à titre d'information.

E.2 Situation des contributions aux Fonds AFRISTAT 2006 – 2015 et 2016 – 2025

30. La Direction générale a présenté la situation des contributions au Fonds AFRISTAT 2006-2015 et a noté que la mobilisation globale est de 8,080 milliards de francs CFA. Les Etats membres ont versé 5,456 milliards FCFA soit 79,3% de leur contribution sur un montant total de 6,884 milliards de FCFA.

31. La Direction générale a également informé le Comité des démarches entreprises pour le recouvrement des contributions des pays en retard.

32. Au titre du Fonds AFRISTAT 2016-2025, la Direction générale a enregistré, à la date du 31 mars 2016, le versement partiel de la quote-part du Cameroun, de la Côte d'Ivoire et du Mali. Le niveau de mobilisation de ce Fonds est de 597 millions de francs CFA.

33. Le Comité de direction a félicité les Etats membres qui se sont acquittés de la totalité de leurs cotisations au titre du Fonds AFRISTAT 2006-2015 et ceux qui ont débuté le versement de leurs contributions au titre du Fonds AFRISTAT 2016-2025 conformément à la Décision n°01/CM/2014 du 03 avril 2014 fixant l'échéance de versement des contributions des Etats au 31 décembre 2017.

34. Le représentant de France a confirmé la disponibilité de son pays à participer au financement du 3^{ème} Fonds AFRISTAT. Il a annoncé que, pour la période 2016-2018, la France versera un montant de deux millions d'euros avec la libération d'une première tranche de 430 millions de FCFA dans un délai maximum de deux mois. Il a également demandé que la Direction générale reflète, dans ses différents rapports de la façon la plus appropriée, l'ensemble des apports de la France au fonctionnement d'AFRISTAT notamment la mise à disposition d'experts.

35. Après avoir écouté les représentants des Etats présents, le Comité a invité les Etats en retard de paiement de leurs contributions à redoubler d'efforts afin que le versement de leurs cotisations soit effectué dans les meilleurs délais.

36. Face au retard enregistré pour la libération des cotisations des pays aux différents Fonds AFRISTAT, le Comité a évoqué l'application des dispositions de l'article 51 du Traité portant création d'AFRISTAT,

d'une part, et a demandé à la Direction générale d'élaborer une note à l'attention du Conseil des Ministres retraçant toutes les décisions et résolutions prises pour la mobilisation de ces ressources, d'autre part.

37. Par ailleurs, le Comité a invité la Direction générale à renforcer le plaidoyer auprès des Etats membres pour la mobilisation des ressources et ce, à travers des visites et des lettres de relance individuelles. Le Comité s'est particulièrement penché sur le cas du Cabo Verde qui, nonobstant son appartenance à AFRISTAT ne s'est jamais acquitté de ses contributions au Fonds AFRISTAT. A cet effet, il a demandé à la Direction générale de clarifier cette situation avec les autorités appropriées de ce pays.

38. Le Comité, préoccupé par la participation des Ministres de tous les Etats membres aux sessions de leur Conseil, a recommandé à la Direction générale d'examiner la possibilité d'organiser les réunions ministérielles en marge de grands événements continentaux et internationaux (assemblées annuelles de la Banque africaine de développement, réunions du Fonds monétaire international ou de l'Organisation internationale de la francophonie,...). Dans cette perspective, la France s'est montrée disposée à accompagner l'initiative.

E.3 Document de réflexion sur le financement pérenne d'AFRISTAT

39. La Direction générale a soumis à l'examen du Comité de direction le document de réflexion sur le financement pérenne d'AFRISTAT.

40. Faisant suite à la résolution de la 25^{ème} session du Conseil des Ministres tenue à Bamako le 09 avril 2015 qui stipule : « *Conscient de l'importance de la statistique pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi et évaluation des Stratégies nationales de développement, les membres du Conseil des Ministres ont décidé d'appuyer la mise en œuvre de l'initiative de faire financer les activités d'AFRISTAT et des Instituts nationaux de statistique par les institutions d'intégration économique sous-régionales* ».

41. La Direction générale a effectué une réflexion sur les mécanismes pérennes de financement du Fonds de capitalisation d'AFRISTAT en vue de la présenter au Conseil des Ministres pour décision. La proposition formulée est en cohérence avec le mode de financement de la CEMAC et de l'UEMOA qui repose sur un prélèvement communautaire. Cette formule serait à adapter en vue de son extension aux pays non membres d'une union monétaire et à certains partenaires.

42. Le Comité a reconnu la pertinence de cette réflexion et a recommandé à la Direction générale de présenter à la prochaine session du Conseil des Ministres la note portant " proposition d'un mode pérenne de financement du Fonds AFRISTAT" sous réserves de la prise en compte des observations formulées. Celles-ci se rapportent au rappel de l'urgence qu'il y a pour les Etats de s'acquitter de leurs contributions aux différents Fonds AFRISTAT, conformément aux échéances en vigueur sans attendre qu'une formule alternative soit trouvée.

E.4 Nomination du Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT au titre de la période 2017 - 2020

43. Le Comité de direction, lors de sa session de septembre 2015, avait procédé à l'examen des dossiers de candidature au poste de Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT. Les conclusions issues de leur délibération seront portées à l'attention des Ministres au cours de la prochaine session du Conseil des Ministres par le Président du Comité de direction.

F) QUESTIONS DIVERSES

F.1 Informations spécifiques

44. Le Directeur Général de l'INS de Côte d'Ivoire a abordé deux informations spécifiques relatives:

- a. aux structures mises en place par les Nations-unies pour la finalisation des indicateurs des ODD et le développement d'un cadre global pour faciliter le suivi et l'évaluation des ODD ;
- b. à l'opérationnalisation de l'Institut statistique de l'Union africaine et du Centre panafricain de formation en statistique qui doivent être installés au plus tard fin juin 2016.

45. La représentante de l'Insee a informé le Comité de l'organisation au Cefil (France) du 04 au 12 juillet 2016 de l'atelier sur la confidentialité et l'anonymisation des données. Compte tenu de l'opportunité unique constituée par cette formation, elle a invité les pays à inscrire des participants et à chercher les financements pour assurer leur prise en charge à cet atelier.

46. Le Président du CESD-Statisticien pour le développement a porté à la connaissance du Comité :

- a. du transfert de la gestion du Fonds CESD Statisticiens pour le développement à Expertise France et de l'épuisement de ce Fonds en 2019. A cet effet, il a attiré l'attention du Comité sur la nécessité de trouver des voies alternatives pour poursuivre le financement des aides qui sont versées actuellement par cette initiative aux élèves non boursiers des Ecoles de statistique africaines (ESA) ;
- b. de l'importance qu'il y a qu'AFRISTAT se penche sur la question des "Big data" notamment sur les risques de leur utilisation par les pays qui ne disposent pas d'infrastructures statistiques solides. Il a suggéré l'organisation d'un atelier sur cette question, par exemple en marge des prochaines réunions statutaires d'AFRISTAT.

47. Le représentant de la France a signalé que l'Agence française de développement (AFD) est désormais compétente pour le financement des projets dans le domaine de la statistique en collaboration avec Expertise France et l'Insee. Par ailleurs, il a sollicité la participation, avec voix consultative, de la France à toutes les réunions des instances statutaires d'AFRISTAT. Il fonde cette demande sur la possibilité qu'offre l'article 12 du Traité d'AFRISTAT sur la question.

48. Le délégué du Sénégal a informé le Comité qu'au cours de la 47^{ème} session de la Commission statistique des Nations unies, trois pays africains ont été retenus comme centre d'excellence pour l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC). Il s'agit de l'Afrique du Sud pour les pays anglophones, du Cabo Verde pour les pays lusophones et du Sénégal pour les pays francophones.

F.2 Partenariat avec les écoles

49. Le Président de la Conférence des directeurs des écoles de statistique africaines (CODESA) a informé le Comité de:

- a. l'exécution du programme triennal glissant ESA-AFRISTAT 2016-2018 qui bénéficie du financement du Fonds CESD Statisticiens pour le développement. Ce dernier arrivant bientôt à épuisement, il a sollicité que les INS prennent en charge les bourses des élèves de leurs pays qui sont admis dans les ESA;

- b. la réalisation d'une mission de la CODESA du 27/01 au 03/02/2016 au Bénin pour évaluer les conditions d'adhésion de deux établissements (ENEAM, Ecole nationale de la planification et de la démographie de Tchaourou) au réseau des ESA. Le rapport de la mission sera présenté à la CODESA en juin 2016 ;
- c. la poursuite de la réflexion pour le transfert à AFRISTAT de l'organisation des concours communs d'entrée dans les ESA à l'horizon 2018.

50. Le Directeur Général de l'ISSEA a fait part de l'organisation par son école de:

- a. la conférence internationale sur les développements récents dans le domaine des statistiques appliquées à Yaoundé du 14 au 18 mars 2016 ;
- b. l'atelier de formation des formateurs sur les techniques d'estimation sur les petites aires à Yaoundé du 27 au 31 mars 2016.

51. Le Directeur Général de l'ENSEA d'Abidjan a informé le Comité que son école est reconnue par la Banque mondiale comme centre d'excellence de formation en statistique. A cet effet, le projet de centre d'excellence présenté par l'ENSEA à la Banque mondiale a été sélectionné et est dans sa phase de démarrage des activités opérationnelles.

52. Le Directeur de l'ENSAE de Dakar a porté à la connaissance du Comité de l'organisation prochaine à Dakar d'un atelier sur les "Big data" avec l'appui de la Banque mondiale. Par ailleurs, son établissement a ouvert depuis 2015 une voie de spécialisation sur les statistiques agricoles avec l'appui de la FAO.

F.3 Date et lieu de la 34^{ème} réunion du Comité de direction d'AFRISTAT

53. La trente-quatrième réunion du Comité de direction se tiendra à Bamako (Mali). Les dates seront déterminées ultérieurement.

G) ADOPTION DU RELEVÉ DE CONCLUSIONS ET CLOTURE DE LA RÉUNION

54. Les travaux se sont déroulés dans une atmosphère sereine et empreinte de cordialité. Le Comité félicite la Direction générale pour la qualité des documents présentés et la bonne organisation des travaux. Il exprime sa gratitude au Gouvernement et au peuple de la République du Cameroun pour la qualité de l'accueil et l'hospitalité dont ses membres ont été l'objet pendant leur séjour à Yaoundé.

55. Le Président du Comité, ayant constaté que l'ordre du jour était épuisé, a clos la réunion.

Fait à Yaoundé, le 04 avril 2016

Pour le Comité de direction d'AFRISTAT,
Le Président



M. Kokou Yao N'GUSSAN,

Directeur Général,
Institut National de la Statistique et des Etudes
Economiques et Démographiques (INSEED) du Togo

ANNEXE 1 : ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier de travail
3. Examen et approbation du rapport d'activité 2015, y compris le compte rendu de la mise en œuvre des recommandations, résolutions et décisions de la 32^{ième} réunion du Comité de direction et de la 25^{ième} session du Conseil des Ministres
4. Questions budgétaires 2015
 - 4.1. Exécution budgétaire 2015
 - Rapport d'exécution budgétaire 2015 d'AFRISTAT
 - Rapport du Commissaire aux comptes
 - Rapport de la Commission de contrôle d'exécution du budget d'AFRISTAT
 - 4.2. Budget exercice 2016 révisé d'AFRISTAT
5. Examen des questions soumises à la 26^{ième} session du Conseil des Ministres
 - (i) Compte rendu de la mise en œuvre du Plan d'action 2015 et des décisions de la 25^{ième} session du Conseil des Ministres
 - (ii) Situation des contributions aux Fonds AFRISTAT 2006-2015 et 2016-2025
 - (iii) Examen du document de réflexion sur le financement pérenne d'AFRISTAT.
 - (iv) Nomination du Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT au titre de la période 2017–2020
 - (v) Plan d'action triennal révisé 2015 - 2017 d'AFRISTAT et plan d'action annuel 2016 d'AFRISTAT et Budget exercice 2016 (A titre d'information)
6. Questions diverses
 - Questions diverses proposées par les participants
 - Date et lieu de la 34^{ième} réunion du Comité de direction d'AFRISTAT
7. Adoption du relevé de conclusions de la réunion
8. Clôture de la réunion.

Annexe 2 : Discours de Monsieur M. Kokou Yao NGUISSAN, Président du Comité de Direction, prononcé à l'occasion de l'ouverture de la trente-troisième réunion du Comité de direction d'AFRISTAT

Mesdames et Messieurs les membres du Comité de direction d'AFRISTAT,

Monsieur le Directeur Général d'AFRISTAT,

Monsieur le représentant de la France ;

Honorables invités ;

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais, tout d'abord, au nom des délégués des Etats membres et en mon nom personnel, remercier très sincèrement les autorités et le peuple du Cameroun pour l'accueil empreint de cordialité qui nous a été réservé depuis notre arrivée à Yaoundé, ainsi que pour toutes les dispositions pratiques qui ont été prises, en vue de permettre la tenue dans des conditions idoines, de la trente troisième réunion du Comité de direction de l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT).

Chers collègues et distingués invités, je vous souhaite la chaleureuse et cordiale bienvenue à Yaoundé et vous remercie d'avoir répondu par votre présence effective à l'invitation pour la participation à la première réunion du Comité de direction d'AFRISTAT de 2016.

Permettez moi également de saluer la présence parmi nous de M. Seydou Moussa TRAORE et de M. Ida Clément RAJAONERA qui viennent d'être nommés respectivement Secrétaire Général du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Population et Directeur Général de l'INSTAT de Madagascar.

Au nom des membres du Comité de direction et en mon nom propre, je leur adresse nos vives félicitations et leur souhaite pleins succès dans leurs nouvelles missions.

Enfin, je fonde l'espoir que, malgré un emploi du temps très chargé j'imagine, vous passerez un séjour agréable dans cette merveilleuse ville aux sept collines.

Mesdames, Messieurs,

En cette année où l'on commémore le vingtième anniversaire du lancement des activités d'AFRISTAT, il me plaît de saluer les efforts considérables déployés par AFRISTAT pour le développement de la statistique dans les Etats membres et de renouveler la confiance du Comité de direction dans le rôle que joue notre institution.

En effet, durant les deux décennies écoulées, à la satisfaction des Etats membres et de ses partenaires, AFRISTAT a su créer les conditions essentielles du développement statistique et a su adapter ses interventions aux mutations des besoins des différents utilisateurs. A l'instar des autres secteurs de la vie économique et sociale, celui de la statistique est en pleine restructuration.

Comme vous le savez, la principale mission de l'Observatoire consiste à soutenir les Etats pour le renforcement des capacités de leurs systèmes statistiques des Etats membres. Le cadre de ses interventions est son Programme stratégique de travail (PSTA) dont la mise en œuvre se fait à travers des plans d'action annuels. Au cours de l'année 2015, AFRISTAT s'est attelé à exécuter son plan d'action dont les résultats obtenus dans différents domaines sont jugés satisfaisants malgré la situation financière difficile que traverse l'Observatoire.

Malgré cette situation problématique, la Direction générale a continué, à travers la mise en œuvre du Plan d'action 2015, à apporter ses appuis techniques aux Etats membres d'AFRISTAT grâce aux ressources financières mises à sa disposition dans le cadre des projets de coopération avec nos partenaires.

Au moment où AFRISTAT célèbre ses vingt années d'activités, je ne peux pas ne pas penser à tous les partenaires qui, en plus des Etats membres, ont permis la concrétisation de ce projet. Je voudrais donc, au nom du Comité de Direction, remercier sincèrement le Gouvernement français, le Programme des

Nations unies pour le Développement, la Banque mondiale, le Fonds Monétaire International, la Banque Africaine de Développement, l'Union européenne, le Fonds pour le renforcement des capacités en Afrique, les Commissions de l'UEMOA et de la CEMAC, PARIS21, Statistique Canada, AFRITAC et le CESD-Statisticiens pour le développement pour les soutiens multiformes qu'ils ont apporté et qu'ils apportent encore pour le renforcement de la statistique dans les Etats membres. Nous restons attachés à ces appuis et nous espérons voir d'autres partenaires adhérer à l'action que mène AFRISTAT.

Je réitère aussi par la même occasion nos félicitations à la Direction générale pour la bonne gestion des projets de coopération qui se manifeste par la confiance en elle placée par nos partenaires.

Mesdames, Messieurs,

La trente troisième session ordinaire du Comité de Direction d'AFRISTAT, consacrée à l'examen des dossiers relatifs au fonctionnement de l'institution, notamment, les questions budgétaires pour l'exercice 2015, le rapport d'activités 2015 et la question cruciale de la reconstitution du Fonds AFRISTAT, doit préparer la vingt sixième session du Conseil des Ministres qui se tiendra le 08 avril 2016 à Yaoundé.

Concernant la reconstitution des ressources propres, lors de la dernière session du Conseil des Ministres, nos plus hautes autorités avaient pris la résolution d'appuyer la mise en œuvre de l'initiative de faire financer les activités d'AFRISTAT et des Instituts nationaux de statistique par les institutions d'intégration économique sous-régionales. A cet effet, la Direction générale a préparé une note proposant les mécanismes pérennes de financement du fonds de capitalisation d'AFRISTAT. Je vous invite à examiner et à enrichir ces propositions en vue de les présenter au Conseil des Ministres pour décision.

Mesdames, Messieurs,

La présente rencontre revêt donc pour nous une importance capitale au regard des affaires inscrites à l'ordre du jour, qui concernent :

1. le rapport d'activité ;
2. les questions administratives et budgétaires ;
3. la question de la reconstitution des Fonds AFRISTAT pour les périodes 2006-2015 et 2016-2025 ;
4. l'examen des candidatures au poste de Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT pour la période 2017-2020.

Cette réunion devrait également permettre de préparer l'ordre du jour et les dossiers à soumettre au Conseil des ministres d'AFRISTAT qui se tiendra le 08 avril à Yaoundé. C'est pourquoi je vous invite à examiner avec le sérieux habituel les dossiers soumis à notre appréciation.

Pour terminer, Mesdames et Messieurs, je vous invite, comme d'habitude, à des échanges de qualité sur les différents dossiers soumis à votre appréciation. Je vous souhaite à tous et à toutes un agréable séjour à Yaoundé.

Je vous remercie.

Annexe 3 : Liste des participants à la 33^{ème} réunion du Comité de direction d'AFRISTAT

	Nom et Prénoms	Pays / Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
Au titre des Etats membres					
01	MAKPENON Michel	BENIN	Directeur Général Adjoint	Institut national de la statistique et de l'analyse économique 01 BP 323 Cotonou	Tél. : (229) 95-05 42 44 / 21 30 91 63 Fax : (229) 21 30 82 46 Email : MAKPENON2002@YAHOO.FR
02	BAYA Banza	BURKINA FASO	Directeur Général	Institut national de la statistique et de la démographie 01 BP 374 Ouagadougou 01	Tél. : (226) 25 49 85 02 Fax: (226) 50 37 62 26 Email: BAYABANZA@YAHOO.FR
03	NDAYISHIMIYE Nicolas	BURUNDI	Directeur Général	Institut de statistiques et d'études économiques du Burundi BP 1156 Bujumbura	Tél. : (257) 22 22 67 29 / 22 22 21 49 Fax: (257) 22 22 26 35 Email : ISTEEBU@ISTEEBU.BI NDAYISHIMYENICOLAS@GMAIL.COM
04	TEDOU Joseph	CAMEROUN	Directeur Général	Institut national de la statistique BP 134 Yaoundé	Tél. (237) 222 22 04 45/ 677 60 16 682 / 99 89 01 03 Fax : (237) 222 23 24 37 Email : JOSEPHTEDOU@YAHOO.FR , JOSEPH.TEDOU@STAT.CM
05	BATSANGA Gabriel	CONGO	Directeur des Enquêtes et Recensement	Institut national de la statistique BP. 2031 Brazzaville	Tél. : (242) 81 59 09 Tel. (Mob) (242) 066 78 33 05 (242) 055 58 64 59 Fax: (242) 81 59 09 Email: CNSSEE@HOTMAIL.FR ; GBATSANGA@YAHOO.FR

	Nom et Prénoms	Pays / Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
06	BA Ibrahima	COTE D'IVOIRE	Directeur Général	Institut national de la statistique 01 BP. V55 Abidjan 01	tel : (+225) 20 21 05 38 / 20 21 63 27 INS_RCI@YAHOO.FR IBRAHIMA_NOUNA@YAHOO.FR
07	ALI SOULTAN Idriss	DJIBOUTI	Directeur Général	Direction de la Statistique et des Etudes Démographiques BP. 1846, Djibouti	Tel (Mobile): +253 77 84 04 59 Tel (Bureau): +253 21 35 18 25 Email : IDRISSALISON@YAHOO.FR ; IDRISSAS@MEFIP.GOV.DJ
08	TIWINOT Francis Thierry	GABON	Directeur Général	Direction Générale de la Statistique B.P. 2119 Libreville	Tél. (241) 06 61 76 74 Mail : TTIWINOT@YAHOO.COM
09	KABA Aboubacar	GUINEE	Directeur Général.	Institut national de la statistique B.P. 221 Conakry	Tél. (224) 628-43-82-57 / 657-55-72- 98 / 664-35-55-37 Fax (224) 30 41 30 59 Email : KABABOUBACAR@YAHOO.FR
10	MARCOS NCOGO Simplicio	GUINEE EQUATORIALE	Inspecteur Général	INEGE Malabo	Mob. (240) 222 709 732 Tel (240) 222 196 724 Email : STM_MATT@HOTMAIL.COM
11	RAJAONERA Ida Clément	MADAGASCAR	Directeur Général	INSTAT B.P. 485 Anosy Antananarivo 101	Tél. (261) 20 22 21 652 Fax (261) 20 22 33 250 EMAIL : DGINSTAT@MOOV.MG ; IDARAJA@GMAIL.COM
12	TRAORE Seydou Moussa	MALI	Directeur Général	Institut national de la statistique B.P. 12 Bamako	Tél (223) 20 22 24 55 Fax (223) 20 22 71 45 Email : SEYMOUTRA@YAHOO.FR

	Nom et Prénoms	Pays / Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
13	TalebAbderrahmaneOuld El Mahjoub	MAURITANIE	Directeur Général Adjoint	Office national de la statistique BP 240 Nouakchott	Tél. : (222) 4525 50 31 Mob. (222) 22 68 47 00 / 46 58 47 00 Fax : (222) 45 25 50 31 E-mail : TMAHJOUB@GMAIL.COM
14	ALICHINA Idrissa	NIGER	Directeur Général	Institut national de la statistique B.P. 13 416 Niamey	Tél. : (227) 20 72 35 60 Fax : (227) 20 72 21 74 E-mail: INS@INS.NE
15	NIANG Mamadou	SENEGAL	Directeur du Management de l'Information Statistique	Agence nationale de la statistique et de la démographie B.P. 116 Dakar	Tel. (221) 33 869 2143 / 77 33310 93 Fax (221) 338 69 21 61 E-mail : MAMADOU.NIANG@ANSD.SN MNIANGJ@GMAIL.COM
16	HAGGAR Ousman Abdoulaye	TCHAD	Directeur Général	Institut national de la statistique, des études économiques et démographiques B.P. 453 N'Djamena	Tél. : Cel : (235) 91912027/66310429 Fax : (235) 22 52 66 13 E-mail : ABDOULAYE_HAGGAR@YAHOO.FR
20	N'GUISSAN Kokou Yao	TOGO	Directeur Général	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) du Togo	Tél. : (228) 22 21 27 75 / 22 21 62 24 Mob. (228) 90 34 71 35 Fax : (228) 22 20 40 29 E-mail : INSEED@INSEED.TG YNGUISSANKOKOU@GMAIL.COM
Au titre des institutions d'intégration économique sous-régionales et Banques centrales des Etats membres					
21	DEMBI Duval Antoine	Commission CEMAC	Chef du Projet Statistiques Economiques	CEMAC Avenue des martyrs - B.P. 969 Bangui	Tél (236) 77 09 20 43 Email : DUVALDEMBI@YAHOO.FR

	Nom et Prénoms	Pays / Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
22	NGUEMENI Jean-Claude	Commission CEMAC	Chef de Cabinet du Commissaire de la CEMAC en charge des Politiques Économique, Monétaire et Financière	CEMAC Avenue des martyrs - B.P. 969 Bangui	Tél (236) 70 55 53 02 (237) 695 61 4 é Email : NGUEMENIJ@YAHOO.FR
23	SACKO Bakary	Commission UEMOA	Statisticien en chef du centre statistique	B.P. 543 Ouagadougou	Tél (226) 72 45 85 81 Email: BSACKO@UEMOA.INT
24	MUDUBU Léon Konande	Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC)	Directeur de la Cellule des Statistiques	B.P. 2112 Libreville, Gabon	Tél. : +241 02.56.07.04 / 07.56.04.07 E-mail : LMUDUBU@CEEAC-ECCAS.ORG LEONMUDUBU@YAHOO.FRLK MUDUBU@GMAIL.COM
25	LAWSON FessouEmessan	BAD	Coordonnateur SNDS	06 BP 1227 Abidjan 06	Tél (225) 25 26 26 15 (225) 77 30 40 02 Email: F.LAWSON@AFDB.ORG
26	SANOOGO Moussa	BCEAO	Adjoint au Directeur des Statistiques	BP 3108 Dakar SENEGAL	Tél : (+221) 33 839 05 00 Fax: (221) 33 823 93 35 Email: MSANOOGO@BCEAO.INT
27	GBANAMOU Georges	Banque centrale de la République de Guinée (BCRG)	Directeur des Statistiques et de la Balance des Paiements	BP 692 Conakry	Tel. (224) 622 62 44 72 E-mail : GEORGES_GBANAMOU@YAHOO.FR
Au titre des Etats, institutions et personnes invités					
28	BODIN Jean-Louis	Paris	Président	CESD-Statisticiens pour le Développement	Tél. (33) 6 13 51 42 12 Email : JEANLOUISBODIN@YAHOO.FR

	Nom et Prénoms	Pays / Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
29	WOROU HOUNDEKON Rosaline Dado	ENEAM	Directrice	ENEAM 03 B.P. 1079 CotonouBénin	Tél (229) 95 84 89 61/ 96 34 27 22 Email : WOROUR@YAHOO.FR ENEAM@ENEAM.UAC.ORG
30	FRANCOZ Dominique	INSEE	Chef de la Division Appui technique international	18, Boulevard Adolphe Pinard 75675 Paris Cedex 14 - FRANCE	Tél : (33) 01 41 17 53 01 Email : DOMINIQUE.FRANCOZ@INSEE.FR
31	KOUADIO Kouassi Hugues	ENSEA	Directeur	08 BP 03 Abidjan 08 COTE D'IVOIRE	Tél. (225) 22 44 08 42 / 22 48 32 18 Fax (225) 22 44 39 88 E-mail : HKOUADIO@ENSEA.ED.CI / HUGUES.KOUADIO@ENSAE.ED.CI
32	TOURE Bocar	ENSAE	Directeur	BP 45512 Dakar – Fan SENEGAL	Tél. : (221) 33 825 15 19 Cél.: (221) 77 455 82 18 E-mail : BOCAR.TOURE@ANS.D.SN TOUREBOCAR@YAHOO.FR
33	MAMADOU ASNGAR Thierry	ISSEA	Directeur Général	BP 294 Yaoundé CAMEROUN	Tél: (237) 22 22 01 34 Fax: (237) 22 22 95 21 Email : TMAMAD07@YAHOO.FR
34	AKAM Evina	IFORD	Directeur exécutif	B.P. 1556 – Yaoundé CAMEROUN	Tél. (237) 22 23 29 47 / 22 22 24 71 / (237) 77 98 60 08 Fax (237) 22 22 67 93 Email : EVINAAKAM@YAHOO.FR
35	RAGOT Romain	MAE – Paris	Chargé de mission MAE	MAE 27, Rue de la Convention 91533-75732 Paris Cedex 15	Tél. : (33) 1 43 17 53 53 Fax : Email : ROMAIN.RAGOT@DIPLOMATIE.GOUV.FR

	Nom et Prénoms	Pays / Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
36	GUIDEMANN Caroline	Expertise France	Chargée de projets statistiques Département Gouvernance Economique et Financière	73, rue de Vaugirard – 75006 Paris	Tél. : +33 (0)1 70 82 73 42 Email : CAROLINE.GUIDEMANN@EXPERTISEFRANCE.FR
37	GUILHEM Clara	Expertise France	Département Gouvernance Economique et Financière	73, rue de Vaugirard – 75006 Paris	Tél. : +33 (0)1 70 82 73 43 Email : CLARA.GUILHEM@EXPERTISEFRANCE.FR
Direction générale d'AFRISTAT					
38	VODOUNOU Cosme	AFRISTAT	Directeur Général	BP E 1600 Bamako - MALI	Tél.: (223) 20 21 55 00 /20 21 55 80 Fax: (223) 20 21 11 40 Email: COSME.VODOUNOU@AFRISTAT.ORG
39	NGUEMA MEYE Paul-Henri	AFRISTAT	Directeur Général Adjoint	BP E 1600 Bamako - MALI	Tél: (223) 20 21 55 00 /20 21 55 80 Fax: (223) 20 21 11 40 Email: PAUL-HENRI.NGUEMAMEYE@AFRISTAT.ORG